

L'ACHETEUR PUBLIC 2019

Entre diligence et performance ...entre probité et impartialité

Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019

AUDITORIUM DE LA BRED

18 QUAI DE LA RAPEE – 75012 PARIS

8 h30 Accueil des participants

9 H 00 - Ouverture par Jean Marc PEYRICAL, *Président de l'APASP*

Jeudi 13 JUIN de 9 h à 11 h 00

L'ACHETEUR PUBLIC ENTRE DILIGENCE ET PERFORMANCE

I – Introduction : *L'acheteur public pris en tenaille entre liberté et responsabilité*

Par Raphaël ARNOUX, chef du bureau du conseil aux acheteurs de la DAJ Ministère de l'économie et des Finances

II – Qu'est-ce qu'un acheteur diligent ? *La diligence vue par le juge pénal*

10h 30 – Pause

10 h 45 reprise des conférences

A – L'acheteur performant au service de la stratégie publique :

Animation Yann BARANGER *Directeur régional Pôle juridique achats marchés publics CCI Normandie – Administrateur APASP*

- Enjeux sociétaux et environnementaux

Intervention sur les PME par Anne RATAYZYK Médiatrice des entreprises à la DIRECCTE et **Nicolas MOHR** DG de la médiation des entreprises

Intervention sur les achats responsables par un représentant du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

- Enjeux économiques de la performance achat

Gestion de la performance fournisseur par Hugues LEFRANC Directeur des achats au GHT du Hainaut Cambrésis

Les clés pour faire de l'achat public un vecteur d'innovation par la CCI PARIS ILE DE FRANCE

12 h 30 – Déjeuner

14 h 00 - reprise des conférences

B – Repenser l'organisation achat et le profil et missions de l'acheteur

Animation Sébastien TAUPIAC – Directeur santé UGAP – Administrateur APASP

- **Quelle organisation de service optimale ?**
Faut-il maintenir la distinction entre direction/services achats et juridiques voire marchés publics ? N'y a-t-il pas une nécessaire perméabilité ?
- **Quel profil de l'acheteur public en 2019 ?**
Quelles missions ? Rôle de l'acheteur vis-à-vis de l'exécution des contrats ? Quelle frontière entre acheteur public/ acheteur privé ? L'acheteur public performant en 2019 est-il un acheteur du secteur privé, un chargé de marchés publics dont les missions ont évolué ou ce débat est-il dépassé ?
- **Par Magalie BOUEXEL Directrice juridique et des achats du Département de l'Isère**

III – Massification et mutualisation des achats : une réponse économique mais quelle compatibilité avec les circuits courts, l'accès des PME et l'achat local ?

Par Hugues LEFRANC Directeur des achats au GHT du Hainaut Cambrésis

Par un coordonnateur de groupements

Fin de la 1^{ère} journée à 17 h 00

Vendredi 14 JUIN de 9 h à 13 h 00

L'ACHETEUR PUBLIC ENTRE PROBITÉ ET IMPARTIALITÉ

IV – De la probité: une traduction uniquement pénale ?

- A – probité et impartialité : le cadre fixé par le juge administratif**
- B – probité et délits : l'éclairage strict du juge pénal**

Par Guillaume DELALOY – Magistrat Administratif

V - La compliance : un nouvel enjeu majeur en achat public

Par Guillaume MALESPINE - UGAP

VI - Table ronde : comment éviter les situations de conflit d'intérêt ?

Animation Jean Marc PEYRICAL

Par Jean-Christophe CAROULLE – Directeur adjoint en charge de la commande publique - Communauté Urbaine de Dunkerque

Par Emmanuel RABIS Président de Sodif, AMO de collectivités publiques

Conclusion L'acheteur public doit-il être un Eliot Ness des temps modernes

Jean Marc PEYRICAL

Fin de la matinée 12 h 30